

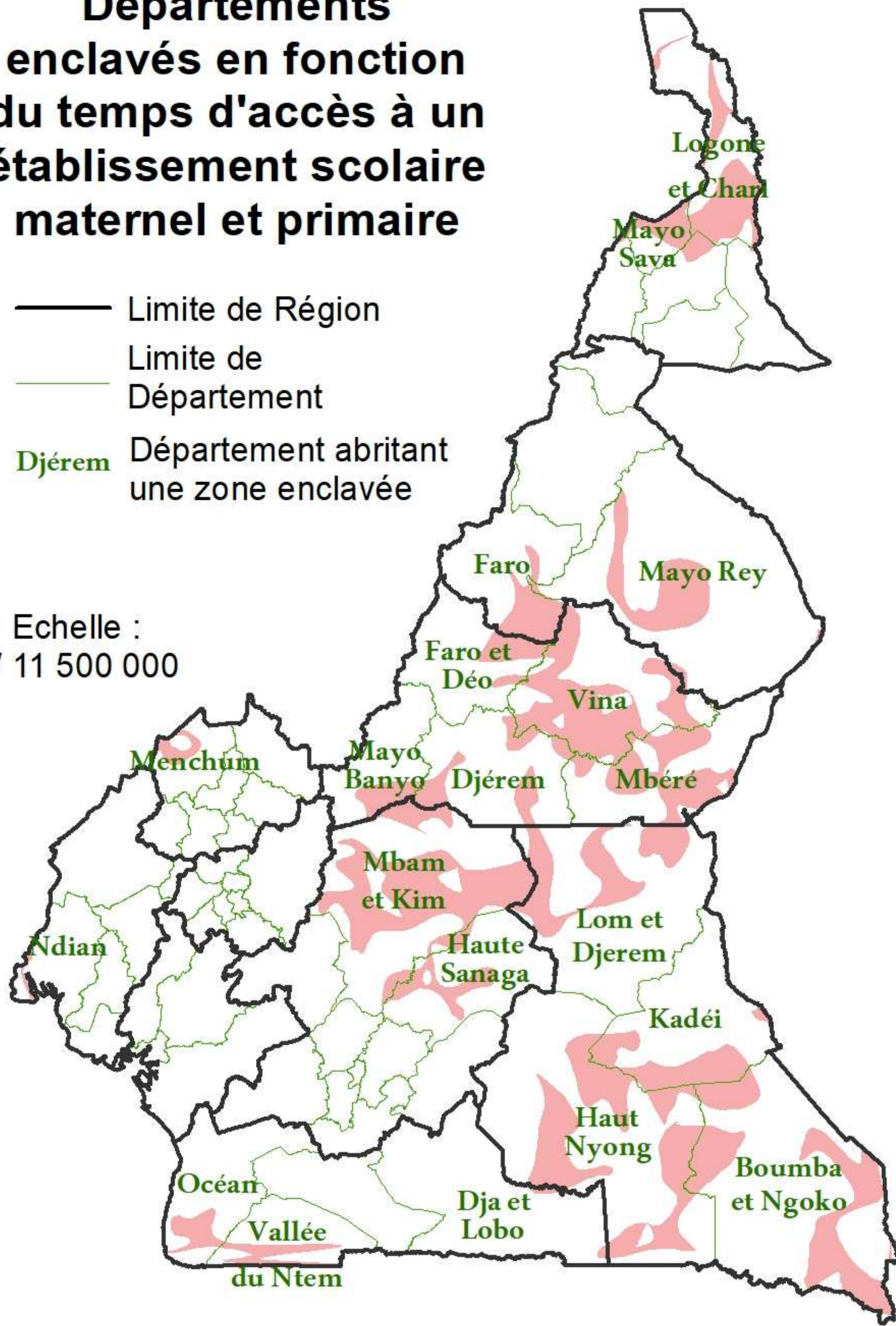
3 - MESURE DE L'ACCESSIBILITÉ AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES MATERNELS ET PRIMAIRES

Analyse croisée réseau routier / données sur l'éducation

Départements enclavés en fonction du temps d'accès à un établissement scolaire maternel et primaire


- Limite de Région
- Limite de Département
- Djérem Département abritant une zone enclavée

Echelle : 1/ 11 500 000



Zone indiquant la distance-temps à parcourir pour accéder à un établissement en se déplaçant à pied à environ 5 km/h en moyenne

- Moins de 30 minutes
- Entre 30 et 1 heure
- Entre 1 heure et 1 heure 30 minutes
- Entre 1 heure 30 minutes et 2 heures
- Plus de 2 heures



Echelle : 1/ 5 000 000
Source : MINEDUB 2011

Réalisation : Mars 2019
Auteur : Geomatic Strategy

